

Le Président

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Sarah COLLOC

Ligne directe : 04 90 14 10 31

Courriel : smendez@vaocluse.cci.fr

Monsieur Philippe EGG
Maire
Hôtel de Ville
BP 24
31 rue Léonce Briegne
84160 CUCURON



N/Réf. : SMC/BG-088-10/2021

Avignon, le

13 OCT. 2021

Objet : **Projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du projet de modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Le projet de modification porte sur 5 points :

- Aménager le site « les Pourrières » pour permettre la réalisation du projet d'équipements publics sur le parking de l'Etang ;
- Ouvrir une partie de la zone « Saint-Joseph » à l'urbanisation et classer la zone en 1AUE pour permettre la création d'un pôle de véhicules électriques et une station de lavage ;
- Adapter la zone de la « route de Cabrières » à sa vocation réelle, en classant les habitations en zone UDb et les jardins en zone N ;
- Modifier l'affectation d'une parcelle support d'un bâtiment artisanal pour permettre l'extension de l'atelier afin de répondre aux besoins de développement de l'entreprise ;
- Actualiser et modifier le règlement et les annexes.

Le règlement écrit de la zone UE autorise les logements de fonction avec la condition qu'ils soient intégrés au bâti d'activité. Cette condition est en adéquation avec les attentes de la CCI de Vaucluse. Toutefois, afin de préserver le caractère économique de la zone, la CCI de Vaucluse vous demande de limiter la surface de plancher des logements de fonction à 80 m², tant pour ce qui concerne la création que l'extension des habitations existantes. Cette condition permet d'éviter des dérives liées à la transformation des zones économiques en zone d'habitat.

Les modifications apportées répondent aux besoins des habitants et demandes économiques de la commune.

Au regard de ces éléments, la CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur le projet de modification n°3 du PLU de votre commune.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé BELMONTET

